Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

	Informations générales :				
Opérateur	SFR	Arrdt	20 ^{ème}		
Nom de site	BUA	Numéro	7510058667		
Adresse du site	41, rue Montiboeufs	Hauteur	R+6 (20.80m)		
Bailleur de l'immeuble	RIVP	Destination	Habitations		
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes AEQEI entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 2G/3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500 (avec modification de l'azimut 240° en 220° sur demande de la Mairie)				
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts				
Dossier soumis à Déclaratio	n Préalable ou Permis de Construire ?		Oui		
	Calendrier de suivi du dossier				
Date d'enregistrement au D	épartement Téléphonie Mobile (J)		02/06/2023		
Date d'envoi de la fiche de	synthèse à la Mairie d'arrondissement		07/06/2023		
Date limite de réponse de l	a Mairie d'arrondissement (J+2 mois)		02/08/2023		
	Objet de la demande				
Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoie d'installer une nouvelle antenne- relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations règlementaires.				
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 110°, 220° et 350°.				
Distance des ouvrants	Skydôme à 5m des antennes	R+6 (Az 110°)			
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 110°<5V/m - 220°<4V/m - 350°<5V/m 5G (3500): 110°<5V/m - 220°<5V/m - 350°<5V/m				
Hauteur (HMA) des antennes	23.65m				
	Incidence visuelle				
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes panneaux fixes (2G/3G/4G/5G) et à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) dans 2 fausses cheminées.				
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.				
Date:	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :				
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable Défavorable		
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Ne se prononce pas		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Maternelle Bretonneau	12 Rue Bretonneau 75020 PARIS	15m	NON	59m	0.26 V/m
Ecole élémentaire Bretonneau Ecole de Garçon	9 Rue Bretonneau 75020 PARIS	19m	NON	76m	0.65 V/m
Ecole Maternelle Publique SURMELIN	18 rue Surmelin 75020 PARIS	12m	NON	90m	0.95 V/M
-	4 R DE LA CHINE 75970 PARIS 75020	10 m	OUI	117 m	0.05 V/m

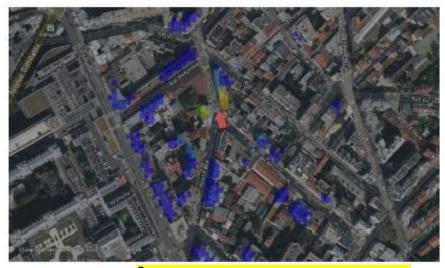
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

Azimut 350°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Légende

>4V/m

Entre 3 et 6 V/m:
Entre 4 et 3 V/m:
Entre 2 et 3 V/m:
Entre 1 et 2 V/m:
Entre 2 et 5 V/m:
Entre 6 et 1 V/m:

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

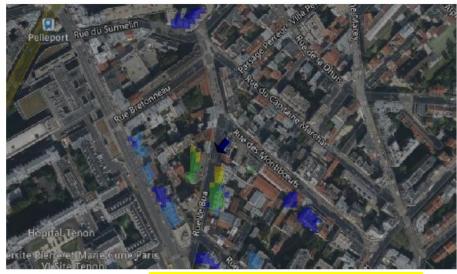
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 110°	Azimut 220°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	20.5 m	19.5 m

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

iv. Azimut 220°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Légende

>6V/m

Entre 5 et 6 V/m :

Entre 4 et 5 V/m :

Entre 3 et 4 V/m :

Entre 2 et 3 V/m :

Entre 1 et 2 V/m :

Entre 0 et 1 V/m :

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

* Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 110°	Azimut 220°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	20.5 m

Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux

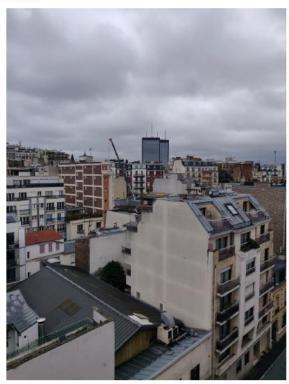


Après travaux



Vue des Azimuts

Azimut 110:



Secteur 1 Azimut 220°:



Azimut 350°:

